

Le 26 mars 2024

Monsieur le Bourgmestre,

**Question orale relative à la rue Vieille Voie de Tongres**

La rue Vieille Voie de Tongres a récemment été réasphaltée et mise en zone 30, cependant bon nombre d'automobilistes ne respectent pas du tout la limitation. La situation est dangereuse pour les riverains et particulièrement les enfants . ( mouvements de jeunesse – école saint Remi- ferme des enfants ).

Ne faudrait-il pas envisager rapidement des aménagement pour réduire la vitesse des véhicules ?

Je vous remercie pour votre réponse,

Carine Clotuche